

Procédure d'inscription à un enseignement dispensé par la Faculté de droit de l'UniNE et validation des crédits

1. L'étudiant s'adresse au [conseiller aux études de la Faculté de droit](#) pour toutes les questions relatives au choix des cours et à la planification du cursus.
2. L'étudiant procède à son [inscription en ligne auprès du Bureau mobilité](#).

L'inscription en ligne ne signifie pas que l'étudiant est inscrit d'office aux cours. Il recevra les jours suivant son inscription des identifiants qui lui permettront de s'inscrire aux cours et examens via le logiciel de gestion d'études IS-Academia.

3. L'étudiant procède à son inscription aux enseignements et examens auprès de la Faculté de droit, via le logiciel de gestion des études IS-Academia en [respectant les délais](#).
4. Suite à la publication des notes, la faculté émet un relevé officiel de notes/appréciations (échoué/réussi) à l'attention de l'université d'origine. Ce relevé est transmis par l'étudiant au secrétariat de sa faculté d'origine. Les notes seront portées sur le supplément au diplôme émis par la faculté d'origine.

[Faculté de droit - UNINE](#)

[Bureau mobilité - UNINE](#)